



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E183976

VALABLE JUSQU'AU 02/09/2024

ÉDITÉ LE 21/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2020

Forme juridique : SARLU

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC MONT DE MARSAN 384257655

Siret : 384 257 655 00017

Code NACE : 3312Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 4997578204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 4997578204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2023

Raison sociale : FRAILEC

556 RTE ENCOS
QUARTIER ENCOS
40500 COUDURES

Téléphone : 05 58 79 13 68

Fax : 05 58 79 61 12

Portable : 06 18 09 20 56

Site Internet : www.frailec.com/

E-mail : frailec@libertysurf.fr

Responsabilité légale :

DUPOUY GUILLAUME GÉRANT / DUPOUY BERNARD RENE GÉRANT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	05/07/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	21/01/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	03/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	21/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	21/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.